



ENTRE NOUS

Mais vous pouvez le répéter...

www.anr55.org

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ANR 55

Association Nationale des Retraités de La Poste et d'Orange

Groupe Meuse

41 rue du docteur Wagner - 55000- BEHONNE - Tél : 03 29 45 00 91

DANS CE
NUMERO

Le mot du
président

La vie du
groupe

Amiens

Assemblée
générale

Interdiction de
fumer
royaume uni

Amicale vie

Courrier
Démarchage
TVA

Canicule

Le mot du président



Voici la rentrée (déjà). Curieusement, pour nos cadets, elle rythme aussi la vie du retraité. Les petits enfants reprennent l'école, les bouchons reprennent aussi. Les centres commerciaux sont pleins, le temps se dégrade, les luttes sociales et politiques se

déchainent à nouveau.

Sur ce dernier point le feuilleton nous a tenus en haleine tout l'été.

Cela promet un automne budgétaire dont les rigueurs promettent d'être terribles tant pour les Français que pour leurs représentants ou encore ce gouvernement du reste.

C'est aussi le moment où le perceuteur se rappelle à notre bon souvenir et où nous ramassons ses feuilles, pas si mortes, à la pelle dans notre boîte aux lettres.

Cette année, l'ANR y ajoute sa petite touche à travers une augmentation de la revue « La voix de l'ANR » pour 2026. L'augmentation, faible en valeur absolue (2 Euros) est néanmoins assez forte en pourcentage et mérite quelques explications. En effet l'augmentation des prestations et des fournitures (papiers, encre etc..) ont contribué à ce réajustement du tarif.

Dans le numéro précédent de l'entre nous, je vous avais fait part de notre intention, afin de réduire les frais postaux qui grèvent notre budget, de vous faire parvenir les différents courriers par mail

N'ayant reçu que peu de réponse je suppose que les adhérents n'ayant pas répondu sont d'accord pour le principe

Pour septembre une sortie à Amiens avec visite de la cathédrale et navigation sur les hortillonnages est prévue.

Pour octobre, une sortie sur l'abbaye d'Orval et le château de Bouillon est actée.

Notre équipe loisirs planche actuellement sur la sortie de fin d'année.

Venez donc très nombreux à l'ANR Meuse profiter des activités qui vous sont proposées dans ce bulletin et qui permet de maintenir les liens de camaraderie et de solidarité entre les adhérents

. Invitez vos amis pour leur faire connaître l'ANR et devenir, peut-être, de nouveaux adhérents.

Je souhaite un bel automne à chacune et chacun d'entre vous

Jean-Pierre PERSON

La vie associative du groupe



Les nouveaux adhérents

| | | | |
|----------|-----------------|-------|--------------------|
| Madame | Nadine PIERRET | 55190 | Bovée sur Barboure |
| Monsieur | Michel RECEVEUR | 55190 | Bovée sur Barboure |

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous

Les décès

| | | | |
|----------|----------------------|--------------------------------|--------------------|
| Madame | Philippine VAN ACKER | 57970 Illange | le 25 juillet 2025 |
| Monsieur | Bernard MORVILLE | 55140 Neuville-les Vaucouleurs | le 27 juillet 2025 |

Nous renouvelons toutes nos condoléances et notre marque de sympathie aux conjoint(e)s et famille des adhérents décédés

Amiens sa cathédrale et ses hortillonnages



Trente huit d'entre vous sont inscrits pour cette journée de visite guidée de la cathédrale d'Amiens, de repas sur le »PICARDIE « et la visite en barque électrique des hortillonnages



Assemblée générale à Erdeven.

Belle assemblée générale pour les 150 participants de l'ANR. Coup de chapeau aussi au prestataire « Vacances Bleues » qui a assuré une belle prestation sans oublier l'accueil chaleureux « des pull marine » de nos collègues morbihannais !

L'ensemble des compte-rendu de l'AG et des interventions est publié dans un encart spécial de La Voix de l'ANR sorti fin juillet

Le président n'a pas oublié de rappeler la motion votée à l'unanimité qui « exprime la colère face à l'injustice faite au quotidien à tous les retraités et plus particulièrement aux plus âgés et aux plus faibles. » Cette motion, véritable outil de communication, sera 'ailleurs présentée aux élus, en particulier parlementaires, par les responsables des groupes en 2025 et 2026, jusqu'à notre prochaine AG. Sur notre site



Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics à partir du 1er juillet

De nouveaux lieux extérieurs sont concernés par l'interdiction de fumer à partir du 1^{er} juillet 2025.

Pour protéger les plus jeunes, il est interdit de fumer dans les lieux collectifs. Il sera donc interdit de fumer dans les lieux suivants, pendant les heures ou périodes d'ouverture : parcs et jardins publics ; plages bordant des eaux de baignade ; abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ; abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ; espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.



Royaume-Uni !

Il est désormais interdit de transporter de la viande et des produits laitiers pour entrer au Royaume Uni

Depuis le 12 avril, les voyageurs en provenance de l'Union européenne ne peuvent plus entrer au Royaume-Uni avec de la viande ou des produits laitiers dans leurs bagages. même en vue d'une consommation personnelle tel que : sandwich, fromage, charcuterie, viande crue (bovins, ovins, porcins, chèvres, moutons), produits laitiers

AMV

: Félix Vézier:« Depuis ma dernière intervention lors de l'AG d'Erdeven, peu d'informations nouvelles. A noter toutefois que : - l'organisation du siège de l'AMV commence à retrouver ses marques - un nouvel administrateur, Patrice Vincent, de Vendée, a été coopté et, ici ou là, quelques correspondants nouveaux arrivent. - les 2 commissions – commerciale et formation – ont commencé à travailler et tout sera fait pour redémarrer vraiment dès l'automne. - Nos relations opérationnelles et humaines avec CNP/Cegedim s'améliorent. - J'ai rencontré M. MEJEAN, Directeur des partenariats de la CNP : Celui-ci connaît parfaitement notre situation, accepte de « jouer le jeu » un certain temps



Affranchissement courrier

Le prix des timbres et des colis augmentera début 2026.

La lettre verte passera à 1.52 contre 1.39 actuellement

La lettre rouge passera à 1.60 contre 1.49 actuellement

La lettre recommandée (jusqu'à 20gr) passera à 6.11 contre 5.74 actuellement

La lettre service passera à 3.47 contre 3.15 actuellement

La lettre internationale (jusqu'à 20gr) passera à 2.25 contre 2.10 actuellement

En ce qui concerne les colissimos ils augmenteront de 3,4 % toutes destinations confondues



Démarchage téléphonique : les nouvelles règles !

Votée le 30 juin 2025, la loi visant à lutter contre les fraudes aux aides publiques introduit de nouvelles restrictions concernant le démarchage commercial par téléphone ou par voie électronique. Désormais, dans certains secteurs spécifiques, ce démarchage est strictement interdit. D'autres mesures d'encadrement entreront en vigueur à l'été 2026.

Consentement obligatoire avant tout appel commercial : Depuis le 1er juillet 2025, une entreprise ne peut plus vous appeler à des fins commerciales sans votre accord préalable. Ce consentement devra être clairement exprimé, volontaire et réversible à tout moment. Cela signifie que vous devez avoir donné explicitement votre accord, par exemple lors d'un achat en magasin, d'une visite commerciale ou en remplissant un formulaire.

Important : les entreprises devront être capables de prouver qu'elles ont bien obtenu votre consentement.

LA TVA



Changement de TVA : quel impact sur les prix de l'électricité ?

Depuis le 1^{er} août 2025, la France s'aligne sur le droit européen et harmonise les taux de TVA sur l'électricité. Ce changement donne lieu à des modifications de calcul sur les factures d'électricité afin de stabiliser les tarifs réglementés, indique la Commission de régulation de l'énergie.

La loi de finances pour 2025 a validé, à compter du 1^{er} août 2025, la suppression du taux de TVA réduit à 5,5 % sur les factures d'électricité. C'est une mise en conformité fiscale avec le droit européen. La France appliquait une TVA réduite de 5,5 % sur l'abonnement et une TVA normale à 20 % sur la consommation. Or, cette double taxation n'est pas autorisée par l'Union européenne qui impose des taux de TVA uniformes. Un taux de TVA à 20 % sera désormais appliqué sur l'abonnement.

CANICULE



Conseils de prévention face aux fortes chaleurs :

- 1. Protégez vous de la chaleur**
- 2. Buvez et mangez**
- 3. Rafraîchissez-vous**
- 4. Aidez et faites-vous aider.**
- 5. Demandez conseil à votre pharmacien et votre médecin traitant.**

Alors qu'en ce mois d'Août 2025 la canicule a sévi en France engendrant d'énormes feux dans plusieurs départements et asséchant les sols, et une énorme vague de chaleur nous rappelle encore et toujours que, malgré le réchauffement climatique incontestable, les canicules ne sont pas uniquement le fait de notre époque

En effet, bien avant l'ère industrielle et le réchauffement climatique tel que nous le nommons, le 6 août 1705, la France de Louis XIV fut le théâtre d'une chaleur si intense qu'elle entra dans les annales. Ce jour-là, à Paris, les thermomètres explosèrent littéralement, incapables de contenir la température qui grimpait sans relâche.

Une chaleur à faire cuire des œufs en plein soleil

Ce fameux jour à l'Observatoire de Paris, le thermomètre de référence installé par Jean-Dominique Cassini depuis vingt-quatre ans céda sous la pression. En effet, la chaleur avait fait monter la liqueur à un niveau si élevé que le liquide, sous l'effet de la pression, provoqua l'éclatement pur et simple de l'instrument. Dans un mémoire rédigé l'année suivante, l'astronome Jacques Lahire écrit que plusieurs thermomètres de la capitale avaient subi le même sort. Selon l'astronome et physicien du XIX^e siècle François Arago, la température à Paris ce jour-là aurait alors atteint les 39 °C.

La belle-sœur du Roi-Soleil, la princesse Palatine, livra dans sa correspondance un témoignage saisissant. Avec son style direct et sans détour, elle écrivait le 13 août : « *Je sue d'une façon extraordinaire. Voici deux mois qu'il n'est pas tombé une goutte de pluie. Je n'ai jamais vu un été tel que celui-là, et la chaleur augmente chaque jour. Les feuilles sur les arbres sont desséchées comme si le feu y avait passé* ». L'épouse de Monsieur confia également qu'elle refusait catégoriquement de se rendre à Paris en pareille saison, décrivant la capitale avec des mots sans concession : « *Cet endroit horrible, puant et très chaud. L'extrême chaleur y fait pourrir beaucoup de viandes et de poissons, et cela, joint à la foule de gens qui pissent dans les rues, cause une odeur si détestable qu'il n'y a pas moyen d'y tenir* ».

D'autres effets concrets de cette chaleur furent également relevés dans tout le pays. Dans les campagnes du Midi, on déclara que les vignes furent littéralement brûlées par le soleil. On rapporta aussi que des œufs auraient cuit sur les pierres au soleil, tant la chaleur était accablante. La sécheresse intense accompagnant l'épisode caniculaire provoqua une baisse drastique des niveaux d'eau, favorisant l'apparition de certaines maladies et épidémies. Le peuple, déjà éprouvé par les guerres et la famine, fut frappé de plein fouet par cette calamité climatique est aujourd'hui estimé entre 200 000 et 500 000 morts.

Dans ce cadre, une vague de chaleur atteignant près de 39 °C à Paris apparaissait comme un phénomène anormal. Pourtant, les archives révèlent qu'elle ne fut pas totalement isolée : des étés très chauds avaient déjà été recensés, notamment en 1636 et 1639, et d'autres allaient suivre pendant le XVIII^e siècle, en 1757 ou encore en 1793 lorsque la tempête révolutionnaire fut à son apogée.